



**ACADÉMIE  
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Bouches-du-Rhône

**Division des moyens  
et de l'aide au pilotage**

Bureau de gestion du 1<sup>er</sup> degré  
DMAP1

Affaire suivie par :  
Pascal LECLERCQ  
Tél : 04 91 99 66 97  
Mél : ce.dmap13-chef1@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard Charles Nédelec  
13231 Marseille cedex 1

Marseille, le 18 octobre 2021

L'inspecteur d'académie  
Directeur académique des services de  
l'éducation nationale

à

Mesdames et messieurs les directeurs  
d'écoles maternelles et élémentaires  
publiques  
Sous couvert de mesdames et  
messieurs les inspecteurs de  
l'éducation nationale

**Objet : ONDE (Base élèves 1<sup>er</sup> degré) – Prévision des effectifs rentrée 2022**

Comme chaque année, il convient de commencer le travail des prévisions des effectifs pour la rentrée prochaine par le recueil des estimations des acteurs locaux. Ce recueil des prévisions d'effectifs devra être réalisé selon un calendrier précis. Le strict respect des différentes phases du calendrier des opérations de saisie des prévisions conditionne la réussite de nos opérations de préparation de carte scolaire en temps et en heure.

Ce sont d'abord les directeurs d'écoles, puis les inspecteurs de l'éducation nationale qui agiront dans l'application ONDE selon le calendrier présenté ci-dessous.

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2022 devront être effectuées par chaque directeur d'école, pendant la période de saisie autorisée sur ONDE, **du lundi 15 novembre 2021 au lundi 22 novembre 2021 à minuit.**

Dès le **mardi 23 novembre matin et jusqu'au mardi 30 novembre 2021 minuit**, l'accès à ONDE « prévisions des effectifs » sera ouvert pour chaque IEN leur permettant ainsi de valider ou de corriger les prévisions de leurs directeurs d'écoles.

A partir du 1<sup>er</sup> décembre 2021, les services de la DSDEN 13 pourront alors préparer les prévisions d'effectifs qui seront étudiées avec chaque IEN lors des entretiens de carte scolaire du mois de janvier 2022.

Ces entretiens, prévus durant la période du **03 au 16 janvier 2022** ont pour objet de déterminer ensemble les effectifs définitivement retenus pour les écoles de chaque circonscription, afin de proposer les futures mesures de carte scolaire de la rentrée 2022.

Vous trouverez les procédures techniques à suivre pour mener à bien ce travail de prévision en pièce jointe. En tout état de cause, cette procédure technique ne remet pas en cause les réunions de travail qui continueront d'avoir lieu dans chaque circonscription avec les directeurs d'écoles pour mettre en cohérence un certain nombre d'informations indispensables au travail de prévision dans chaque école. Par exemple, vous devrez vérifier la stricte correspondance entre le nombre d'élèves de GS par école d'origine en maternelle et le nombre d'élèves arrivant au CP dans les écoles de destination effectives.

En cas de nécessité ou de difficulté technique que vous pourriez rencontrer, je vous invite à vous rapprocher du service informatique soit à travers la plateforme d'assistance Verdon (<https://appli.ac-aix-marseille.fr/verdon>) soit par téléphone au 04.91.99.66.20.

En cas de problème administratif, vous pourrez prendre contact avec le service DMAP1 aux numéros suivants :

M. LECLERCQ, chef de bureau : 04.91.99.67.97

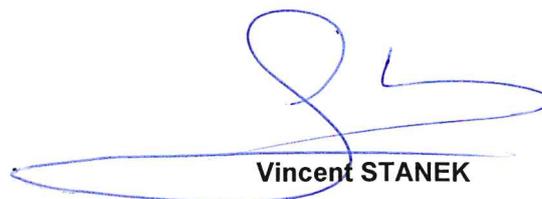
Mme BELKHIR, gestionnaire : 04.91.99.67.00

Mme GUYON, gestionnaire : 04.91.99.67.01

Je vous remercie par avance de votre précieuse collaboration.

*Pièce jointe : Procédure pour les directeurs d'écoles et IEN de circonscription*

**Le directeur académique**



**Vincent STANEK**